

VOIRON

MARDI SOIR AU CONSEIL DE LA CAPV Restructuration/extension du bâtiment B à La Brunerie

Les élus ont validé l'avant-projet de travaux

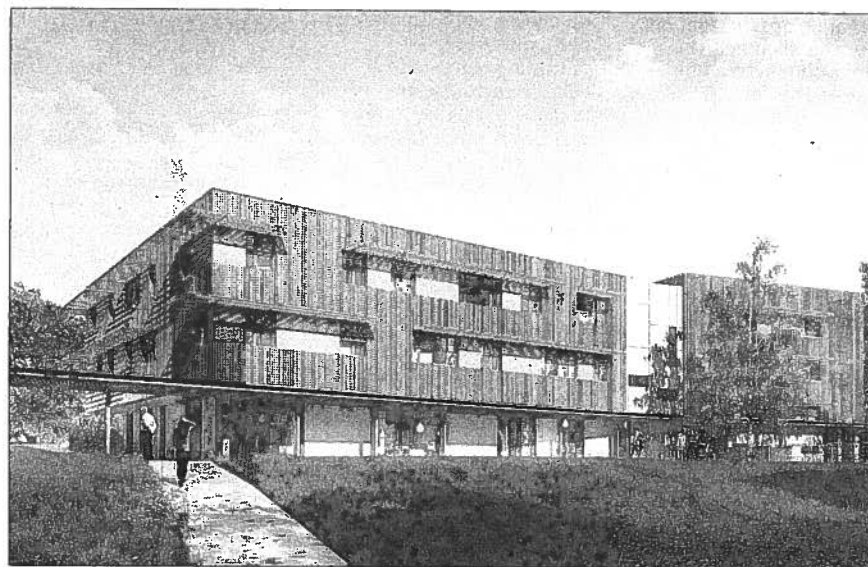
Cela fait partie des dossiers qui auraient mérité que les élus s'y attardent un peu. Mais l'ordre du jour était épais et sans doute les conseillers communautaires ne connaissent-ils parfaitement le sujet...

Mardi soir, lors du conseil communautaire de la CAPV (Communauté d'agglomération du Pays voironnais), Nicolas Charléty, vice-président chargé de l'animation économique, a présenté deux délibérations concernant le domaine de La Brunerie (lire également ci-dessous). La première et la plus importante concernait l'avant-projet détaillé des travaux à venir sur l'un des bâtiments de l'hébergement du site.

176 lits, 3M€ HT

Ceux-ci consisteront en la construction d'une extension de 575 m² du bâtiment B et en la réhabilitation de ce dernier. L'extension doit commencer à sortir de terre en avril 2013 ; la réhabilitation interviendra après la mise en service de l'extension, en 2014.

Au total, ces travaux devraient coûter plus de 3M€ HT. Ils apporteront 60 lits supplémentaires, portant le total du bâtiment à 176 lits, en chambres doubles ou triples. Les lits superposés seront supprimés ; huit chambres seront accessibles aux personnes à mobi-



Le groupement Brenas Doucerain/Thermibel/Betrec a été désigné par le Pays voironnais lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la restructuration/extension du bâtiment d'hébergement B de La Brunerie, qui devrait ressembler au document ci-dessus. Photo Perspective : brenas doucerain architectes

lité réduite. Le nouveau bâtiment B comportera aussi une chaufferie neuve et l'ensemble sera mis aux normes thermiques, sismiques et de sécurité. Enfin, l'extension créera une liaison couverte entre hébergement et restaurant.

Les élus ont adopté à l'unanimité et sans débat l'avant-projet, le montant des travaux et les options proposées (galerie de liaison avec la restauration notamment, pour un coût supplémentaire de 46 000 € HT). Ils ont autorisé le président Jean-Paul Bret à signer les marchés de travaux correspondants.

Sébastien DUDONNÉ

Nicolas Charléty a également fait un point sur l'avancée d'Inolab, toujours au domaine de La Brunerie.

Plusieurs entreprises ou associations se sont installées (Infa, ABK, EB/9A Climbing) ou vont s'implanter (Fitness boutique en octobre).

Il reste deux pièces à louer au deuxième étage du château, mais il est tout de même nécessaire d'implanter sur le site des bâtiments modulaires (pour ne pas se priver d'éventuelles opportunités), en attendant la construction du futur bâtiment économique. Celui-ci, d'une

surface de 1 500 m², servira à relocaliser les occupants du château pendant une éventuelle réhabilitation. Il verra le jour fin 2014. Les modulaires (250 m²) seront installés en janvier 2013 à côté de la bibliothèque, sur les anciens terrains de volley désaffectés.

Une nouvelle salle multi-sport (badminton, escrime, judo, escalade) doit aussi voir le jour, en complément du gymnase qui est saturé. Les collégiens et les lycéens seront amenés à l'utiliser.

En ce qui concerne les travaux d'urgence, la phase 1

EN BREF

VERTARIS EN ATTENTE

La CAPV est propriétaire des terrains de la société Vertaris, liquidée le 24 juillet. Pour assurer la sécurité et la maintenance du site, dans l'optique d'une nouvelle utilisation industrielle, les élus ont décidé de recruter trois anciens salariés pour 6 mois à un an. Ils seront payés par le liquidateur (75 %) et la CAPV (25 %). Le vice-président Roland Revil a précisé que 133 offres de reclassement avaient été proposées aux 90 salariés licenciés. Il a ajouté que le 3 octobre, des offres de reprise seraient faites au liquidateur : cinq entreprises seraient intéressées, à des degrés divers (fabrication de pâte à papier sur place, rachat et déplacement des machines sur un autre site...).

Inolab : ça avance

va arriver à son terme en décembre 2012 (le calendrier et les budgets sont respectés), la phase 2 débutera en janvier 2013 pour finir en juin 2013.

Une signalétique va être mise en place sur le site pour permettre la localisation des différents acteurs des lieux. La signalétique routière, elle, devrait être mise à jour, en collaboration avec la Ville et le Conseil général.

Enfin, les espaces verts de La Brunerie ont été repris à la charge du Pays voironnais depuis ce mois-ci.

S.D.